

BVGer D-1444/2016 vom 16. März 2016

Bundesverwaltungsgericht, 2016-03-16, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_D-1444_2016

FR: TAF D-1444/2016 du 16 mars 2016

IT: TAF D-1444/2016 del 16 marzo 2016

Regeste

Asile (non-entrée en matière / procédure Dublin) et renvoi

Erwägungen

E. 1

Il est procédé à la jonction des causes D-1444/2016 et D-1449/2016.

E. 2

Les recours sont rejetés.

E. 3

Les frais de procédure, d'un montant de 1000 francs, sont mis à la charge des recourants, qui en répondent solidairement. Ce montant doit être versé sur le compte du Tribunal dans les 30 jours dès l'expédition du présent arrêt.

E. 4

Le présent arrêt est adressé aux recourants, au SEM et à l'autorité cantonale. La juge unique : Le greffier : Claudia Cotting-Schalch Thomas Thentz Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.